

Les vendeurs ambulants envahissent l'espace public

Actualité Agadir et région

Posté par: Visiteur

Publié le : 19-09-2007 00:08:31

Présentoirs et charrettes saisis, produits piétinés ou réquisitionnés, les vendeurs ambulants autour de souk Al Had se plaignent du harcèlement qu'ils subissent de la part des forces de l'ordre.

Poursuivis, chassés et interdits de gagner leur vie alors qu'ils y sont depuis plus de 15 ans, les vendeurs ambulants s'en remettent à l'opinion publique pour faire entendre leur voix.

Les autorités parlent d'un programme d'organisation du grand souk Al Had dont une partie est soumise à restructuration depuis des mois déjà.

Ce programme d'aménagement passe par la suppression à moyen terme des vendeurs ambulants qui meublent les alentours de ce grand centre commercial.

Leur présence dénature les façades du souk en multipliant les risques d'accidents et d'arnaques, d'autant plus que la circulation devient très pénible avec ces étalages posés à tort et à travers.

Le Syndicat national des commerçants d'Agadir a publié un communiqué de solidarité, exhortant les responsables locaux à trouver une solution urgente ces vendeurs ambulants. Leur insertion dans des programmes comme celui de Koniva 1 et 2, à l'instar d'autres vendeurs est une alternative vivement attendue.

La commune urbaine d'Agadir avait promis par le passé de trouver une solution équitable mais des membres du même conseil ont toujours contrecarré ce projet social de grande importance.

D'après certains, les surenchères illégales pour réserver un local dans la partie destinée à la vente maraîchère en rénovation se font en plein jour. La présidence de la commune urbaine a souvent formulé le voeu de regrouper ces vendeurs ambulants dans un marché type à l'instar des poissonniers maintenant établis derrière la nouvelle gare routière du boulevard Abderrahim Bouâbid, mais des membres du conseil urbain s'opposent au projet comme c'est le cas avec le projet d'attribution des locaux commerciaux au souk Konica, un exemple flagrant de dysfonctionnements sans que les autorités compétentes se décident à ouvrir une enquête sérieuse pour déterminer l'ampleur des irrégularités qui profitent à certaines personnes influentes de la ville.

La discordance entre les membres du conseil urbain affecte la gestion des affaires sociales et économiques de la ville; du coup ce sont les affaires de malversations et autres magouilles qui prennent le pas sur les affaires légales et le phénomène du marché noir non soumis aux contrôles sanitaires en est un exemple.

Quelles mesures vont-elles être prises pour mettre un terme à ces malversations et régler la situation des vendeurs ambulants du grand souk Al Had ?

Libération